



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 19/06/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclenchement du niveau de vigilance « orange orages »

Météo France a placé le département de la Creuse en **vigilance « orange orages » ce jour à partir de 17h00** avec des phénomènes pouvant s'accompagner de chutes de grêle, de rafales de vent de l'ordre de 60-70 km/h et de fortes pluies (jusqu'à 30 mm/h).

La Préfète de la Creuse rappelle quelques conseils de prudence :

- Soyez vigilants en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir (évités les promenades en forêt) ;
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous ;
- Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement et soyez prudents face aux conditions de circulation pouvant être difficiles ;
- Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage et ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins

Pour suivre l'évolution de la situation, consultez : <http://www.meteofrance.com/>

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse